

FORMATION SUPER LOURD (EC)



Public concerné

Etre âgé de 21 ans minimum
Posséder un permis de conduire catégorie B (voiture)
Posséder la permis C – Poids Lourd
Avoir tous ses points sur son permis de conduire
Etre désireux de suivre la formation Poids Lourd isolé de 44 tonnes maximum

Pré-requis

Etre reçu au test pré-requis passé au centre ABC FORMATION (pour cela prendre rendez vous)
Avoir garantie de financière concernant la formation

Formation

Si vous avez réussi le test pré-requis. Le centre ABC FORMATION vous donnera un devis, déroulement, et programme de formation pour que vous puissiez organiser votre plan de financement.
Si votre plan de financement est accepté, vous accéderez à la formation selon les sessions disponibles à la formation demandée.

Durée de la formation : 175 heures soit 1 mois et une semaine

Horaires de formation : 9h00/12h00 – 14h00/18h00

Véhicule utilisé : Ensemble tracteur et semi-remorque : DAF XF

✓ Etape 1 : Enseignement Code la route catégorie B

Les personnes ayant plus de 5 ans de permis de conduire doivent repasser le code la route B (voiture). Si vous êtes dans cette situation, vous bénéficierez de cours de code au vue du passage à l'examen de code de la route. Dans le cas contraire une réactualisation semble tout de même nécessaire.

✓ Etape 2 : Enseignement théorique « Partie Plateau »

Cette étape se compose de plusieurs parties. Elle a lieu dans une salle aménagée. Tous fournitures pédagogiques sont fournies par le centre. Elle englobe :

- la mécanique,
- la réglementation mise en vigueur,
- les vérifications avant départ – attelage, dételage du véhicule,
- questions écrites,

- questions orales,
- manœuvres avec le véhicule concrètement faites dans les entreprises de transports ainsi que mise à quai

Cet apprentissage sera finalisé par un examen appelé l'examen « hors circulation » ou « examen plateau » passé par un inspecteur du permis de conduire.

✓ Etape 3 : Enseignement pratique « Circulation »

Cette étape effectuée en milieu urbain et en campagne permet d'acquérir les notions nécessaires demandées à l'examen, à savoir maîtrise du véhicule dans son environnement et prévention des risques. Chaque cours de conduite (plateau & circulation) est collectif l'équipe de 3 par véhicules) et dure 2 heures (soit roulement par stagiaire).

✓ Etape 4 : Examens

Chaque stagiaire sera présenté en examen (code, plateau & circulation) au vue d'évaluations satisfaisantes.

En fonction de l'attribution des places d'examens par la préfecture le stagiaires pourront être amenés à passer leurs examens hors de la période prévue de la session.

Constitution du dossier 02

Ce dossier est à constituer après le résultat positif du test pré-requis et la pose des dates de sessions. Pour pouvoir le constituer, il faut les pièces suivantes :

- 5 photos d'identité,
- 1 photocopie recto-verso du permis de conduire,
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité,
- 4 enveloppes timbrées demi format,
- 1 visite médicale passée par un médecin agréé pour les passages des permis de conduire (demander la liste au centre .

Ces pièces doivent être fournies impérativement 2 semaines avant le début de la session prévue.

C'est un dossier qui vous permettra de passer les examens. Pour cela, il doit être enregistré par la sous-préfecture. Les délais d'attente d'enregistrement sont d'environ de 3 semaines.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter ABC FORMATION :
Agrément 804 C

Tél. : 01.30.42.83.53 Fax : 01.30.42.18.48